

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024 A 19 HEURES

Présents : M. FRANCKE Grégoire, Maire, M. LOY Jean-Pierre, 2^{ème} Adjoint, M. BONDUEUX Alain, 3^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 4^{ème} adjoint, M. DEWITTE Jean-Pierre, Mme WEILLAERT Aude, Mme VEREECQUE Caroline, Mme VERBEKE Martine, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme Claire VANBERTEN, conseillers municipaux.

Excusés : M. BODDAERT Joël donne pouvoir à M. NEUVILLE Cédric. Mme Frédérique AYELLO

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Nomination d'un secrétaire de séance

Madame Sophie BEAUCAMP est nommée secrétaire de séance.

Démission de la 1^{ère} Adjointe au Maire

A la suite de la démission de Madame Karen GRIVES au poste de 1^{ère} Adjointe et du Conseil Municipal qui a été acceptée le 01 mars 2024 par la Sous-Préfecture de Dunkerque.

Monsieur le Maire propose de ne pas élire un nouvel adjoint et le Conseil Municipal valide.

Monsieur Jean-Pierre LOY est nommé 1^{er} Adjoint

Monsieur Alain BONDUEUX est nommé 2^{ème} Adjoint

Monsieur Cédric NEUVILLE est nommé 3^{ème} Adjoint

Il n'y aura pas de modification de délégations en dehors de la délégation de signatures en cas d'absence de Monsieur le Maire qui sera donné à Monsieur Jean-Pierre LOY.

Le site Internet sera assuré par Madame Marion VALCKE et Monsieur Cédric NEUVILLE.

Achat de l'école Saint Joseph et financement

Monsieur le Maire présente le projet d'achat de l'école « Saint Joseph » de Bambecque fermée depuis juillet 2023. Cet achat se fera dans le but de proposer à notre médecin et nos infirmières des locaux adaptés (après quelques travaux) ainsi que pour un projet de Maison d'Assistants Maternelles Il donne lecture de la proposition de vente de l'Association Foncière pour l'Aménagement des Bâtiments de l'Enseignement Catholique (AFAB) qui est de 220 000€. Il est précisé qu'un échange de terrains entre le diocèse et l'AFAB doit être finaliser avant d'enclencher la vente.

Monsieur le Maire précise qu'à ce jour l'échange n'a pas encore été signé entre les parties et que le projet de vente ne peut pas avancer.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de 220 000€ pour l'achat du bien à condition que l'échange de terrains soit signé et validé entre le Diocèse et l'AFAB.

Pour le financement de cet achat, Monsieur le Maire propose de faire un emprunt de 150 000€ sur 20 ans.

La Caisse d'Epargne et la Banque des Territoires ont été consultées. A ce jour la Caisse d'Epargne a fait une proposition et nous attendons une réponse de la Banque des Territoires. Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de négocier la demande d'emprunt dans les meilleures conditions.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à négocier la demande d'emprunt pour l'achat de l'école « Saint Joseph ».

Présentation et vote du compte de gestion 2023

Comme défini par la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour le Compte de Gestion et le Compte Administratif et demande à Mme VEREECQUE Caroline, membre de la Commission des Finances de bien vouloir remplacer Mme GRIVES pour la présentation du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal. Celui-ci a été approuvé à 9 voix favorables dont une voix par procuration.

Présentation et vote du Compte Administratif 2023

Le Compte Administratif 2023 présente un excédent de fonctionnement de :

- 301 805,42€

Un excédent d'investissement de :

- 15 157,46€

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de

- 3 829€

Des restes à réaliser en recettes d'investissement de

- 33 857€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation 81 805€ afin d'équilibrer la section d'investissement

Total reporté en fonctionnement 200 000,42€ d'excédent

Après présentation par Madame Caroline VEREECQUE, le Compte Administratif a été approuvé 9 voix favorables dont une voix par procuration.

Pour l'affectation du résultat, il a été approuvé 9 voix favorables dont une voix par procuration.

Après le vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion.

Vote des taux 2024

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter les taux d'impositions pour 2024. Les services de l'Etat fait savoir que la valeur locative augmentera de 3,9% ;

Après débat, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux à l'identique.

Taux de Taxe sur le Foncier Bâti 37,03%

Taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti 56,60%

Taux de Taxe Habitation 17,10%

(Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectées à l'habitation principale)

Présentation et vote du budget annuel 2024

Le Budget Primitif 2024 a été présenté :

Il s'équilibre à 862 657,42€ pour le fonctionnement

355 549,46€ pour l'investissement 2024 et les reports 2023

Après lecture et débat, le budget est voté à l'unanimité.

Subventions

Monsieur le Maire informe l'assemblée la création d'un nouveau club de football. La dénomination est « Olympique Club Bambecque ». A la suite de la dissolution de l'association « Etoile Sportive Bambecquoise » en juillet 2022, le solde du compte bancaire (1637,84€) a été reversé à la Commune. Monsieur le Maire propose de les reverser au nouveau club de football. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de verser en complément une subvention annuelle de 1070€ qui a été validé à l'unanimité.

Une subvention de 385€ est attribuée à l'Amicale des Personnels Territoriaux de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Travaux divers

Monsieur le Maire présente des estimations faites pour la rénovation de l'éclairage du terrain de sports.

Après débat, le Conseil Municipal décide de valider l'estimation pour l'éclairage partiel du petit terrain d'entraînement pour un montant HT de 5310€.

Les travaux de peintures des menuiseries de la mairie et la salle « Yserhof » sont en cours.

Les bordures devant la médiathèque et de l'espace public de la rue de la brasserie ont été rénovées.

Questions diverses

Monsieur le Maire propose de mettre en place « Panneau Pocket » une application d'informations et d'alertes dans le but d'être au plus proche de des habitants. Après débat, le Conseil Municipal valide. L'information de la mise en place sera donnée à la population.

Le 3^{ème} rallye du Pays du lin aura lieu les 26 et 27 octobre 2024. Le passage sur la Commune se fera le 27 octobre.

Madame Aude WEILLAERT informe qu'un concert sur Edith Piaf aura lieu le samedi 25 mai dans la salle « Espace Yserhof ».

LA SEANCE S'EST LEVEE A 22H15

La secrétaire de séance

Sophie BEAUCAMP

